

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **2 (1866)**

Heft 17

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

FRIBOURG.

SEPTEMBRE 1866.

2^e année.

N^o 17.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

publiée par

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE.

L'Éducateur paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois. — L'abonnement pour toute la Suisse est de fr. 5. par an. Pour l'étranger le port en sus. — Lettres affranchies. — Prix du numéro, 30 cent. — Tout ouvrage dont il nous sera envoyé un exemplaire aura droit à un compte-rendu. — Les remboursements et les réclamations devront être adressés à M. le professeur Ducotterd, caissier-gérant de la Société. Les journaux d'échange, les livres, les articles et tout ce qui, en général, regarde la rédaction, s'adresse directement à M. Daguet.

SOMMAIRE : Manuel de Pédagogie ou d'Education. (Suite). — L'inspection des Ecoles. — Projet de programme pour l'enseignement dans les écoles primaires dans le canton de Vaud. — De l'enseignement des sciences naturelles. (Suite). — Correspondance. — Voyages : tableaux de mœurs. — Chronique bibliographique. — Nouvelles des arts et des sciences. — Chronique scolaire.

MANUEL DE PÉDAGOGIE OU D'ÉDUCATION.

Chapitre V. Education intellectuelle.

(Suite.)

§ 56. Objets d'Enseignement.

L'ancienne Ecole primaire (avant 1798) ne comptait, dans la plupart des cantons suisses, que quatre objets d'enseignement : l'écriture, la lecture, les quatre règles de calcul et la récitation du catéchisme. C'était là ce qu'on appelait le *Carré* de l'Ecole primaire, et quand un élève savait cela, on ne lui en demandait pas davantage.

Ce programme sec et étriqué ne tarda pas à s'agrandir pro-

gressivement, dans les écoles urbaines du moins, car dans les écoles villageoises de bien des pays il resta le même. Dans un Mémoire demeuré manuscrit, intitulé : *De l'amélioration des Ecoles villageoises*, le Père Girard distinguait entre les écoles urbaines et les écoles rurales. Pour ces dernières, son programme comprenait les six branches suivantes : la religion — la langue — le calcul — l'écriture — la lecture — le chant. Il réservait pour les villes l'enseignement de l'histoire, de la géographie, du dessin, des notions de comptabilité, etc. Le Règlement fribourgeois de 1819 consacra cette distinction. « Il vaut mieux, disait le P. Girard d'après Rollin, » que les enfants sachent peu de choses et qu'ils les sachent à » fond et pour toujours. Ils apprennent assez vite, s'ils apprennent » bien. Les quatre arts les plus ordinaires : parler, écrire, lire, » calculer, seront toujours le véritable carré des écoles villageoises. » Au centre on placera la religion avec la morale. Autour d'elles, » toutes les connaissances historiques et autres qui peuvent con- » venir aux écoles primaires. »

Aujourd'hui, le programme des écoles primaires en général s'est étendu partout considérablement et la loi fribourgeoise de 1848, une des plus rationnelles au point de vue de la nouvelle Ecole, ne prescrit pas moins de quatorze objets d'enseignement. Infiniment plus sages sont, à notre avis, les lois scolaires des cantons qui distinguent des branches indispensables, comme la religion, la lecture, l'écriture, la langue, le calcul, le dessin, le chant et les ouvrages du sexe pour les écoles de filles ; puis les branches qui ne s'enseignent que dans l'école primaire supérieure (*Fortbildungsschule*), comme la géographie et l'histoire élémentaire, l'instruction civique et des notions d'histoire naturelle combinées avec des notions d'hygiène, d'agriculture et de technologie (préparation aux arts et métiers).

Le proverbe du bon sens : « Qui trop embrasse mal étreint, » trouve ici, comme ailleurs, son application, et Pestalozzi, le grand réformateur de l'Instruction populaire, le savait bien, lui, quand il recommandait la méthode *intensive* qui fait gagner en profondeur

à l'élève ce qu'il semble perdre en étendue. Mais le pédagogue zuricois était moins bien inspiré quand, dominé par une manie de généralisation abstraite, il essayait de ramener tous les objets d'études à trois éléments : le Mot, la Forme et le Nombre.

Si l'on éprouve le besoin de réduire les branches de l'enseignement en système, il est bien plus simple et plus pratique de les grouper dans l'ordre suivant :

I. *Culture physique*. Branches destinées à exercer l'œil, la main, la voix et l'oreille : chant, dessin, lecture, récitation et déclamation (s'il y a lieu).

II. *Culture intellectuelle*. Branches destinées à exercer les facultés de l'entendement en même temps qu'elles fournissent à l'élève des connaissances positives : calcul et comptabilité, géographie, histoire naturelle, etc.

III. *Culture morale*. Branches qui, en développant l'esprit, ont une grande influence sur le développement moral comme la religion, l'histoire, la langue quand elle est enseignée d'après une méthode éducative.

Il est à observer qu'on peut beaucoup alléger le fardeau d'un programme d'études un peu étendu, par un agencement habile des matières et la succession graduée des enseignements.

(A suivre.)

ALEX. DAGUET.

L'INSPECTION DES ÉCOLES.

Les écoles d'un pays sont ce que sont les hommes chargés de les visiter.

(Lettres sur l'enseignement en Saxe, en Prusse et en Hollande.)

COUSIN.

Si, après avoir visité les écoles de la Saxe, de la Prusse et de la Hollande, l'honorable M. Cousin a eu raison d'écrire la phrase que nous lui empruntons aujourd'hui, l'importance de la question dont nous allons nous occuper ne saurait être contestée.

Lorsqu'un gouvernement a fait une bonne loi sur l'instruction publique, de bons règlements, établi de bonnes écoles normales pour former des instituteurs capables, introduit de bons manuels dans les écoles, rédigé un

programme d'enseignement, nommé des commissions d'écoles, accordé aux instituteurs un traitement convenable, il n'a pas encore accompli toute sa tâche, l'organisation scolaire n'est pas encore complète ; il manque encore la clef de voûte de l'édifice. Si l'instituteur, quoique capable et dévoué, est abandonné à ses propres forces, si le résultat de ses peines et de ses labeurs n'est pas reconnu et apprécié, si l'on ne vient pas de temps à autre ranimer son courage, rafraîchir son âme par des paroles d'encouragement et de satisfaction, s'il est privé du stimulant de l'émulation ; il peut accorder trop de temps et trop d'importance à tel objet d'enseignement qui rentre mieux dans ses aptitudes, ou bien au bout d'un certain temps, tomber dans l'indifférence, le découragement ou même la routine. Le programme uniforme d'enseignement, qui doit nécessairement subir des modifications selon les localités, le nombre des élèves, le genre d'occupation des habitants, la durée des cours, etc., peut être pris trop au sérieux par tel instituteur actif, zélé, courageux, et pas assez par tel autre apathique, insouciant ou qui possède la qualité (mauvaise sans doute) de *faire paraître* sa classe.

Les commissions d'écoles, dans la plupart des communes rurales, n'existent que sur le papier ; d'ailleurs, à part le curé ou le pasteur, où trouver des hommes assez capables et assez amis de l'instruction ? On le voit, il manque à cette organisation un rouage important, un fonctionnaire qui veille à ce que la loi et les règlements soient observés, le programme interprété avec intelligence, quelqu'un qui supplée à l'inaction des commissions d'écoles et les fasse agir au besoin, dirige, encourage l'instituteur et le protège contre les attaques injustes et déloyales auxquelles il peut être exposé ; il faut des inspecteurs d'écoles. Des écoles sans inspecteurs nous font l'effet d'une grande fabrique sans contre-maître.

Mais s'il faut des inspecteurs d'écoles, il faut des inspecteurs capables sous tous les rapports, des hommes qualifiés par leurs connaissances générales, par leurs études pédagogiques et par une longue pratique de l'enseignement. Ces hommes sont rares, nous le reconnaissons, mais il en existe dans tous les pays, si petits qu'ils soient ; il faut seulement savoir et vouloir les trouver. Il n'est pas nécessaire qu'ils soient nombreux. Deux, trois ou quatre, dans la plupart de nos cantons suisses, suffisent.

Nous nous trouvons ici en divergence avec l'honorable directeur de l'école d'Hauterive, M. Pasquier, qui, s'occupant du même sujet, a proposé de confier l'inspection des écoles rurales à un certain nombre d'instituteurs vraiment capables, instruits et dévoués, qui sachent inspirer la confiance et mériter la considération publique et qui seraient chargés d'organiser des écoles-modèles. Ce système nous paraît présenter bien des inconvénients. Malgré leurs connaissances et l'estime dont jouiraient ces inspecteurs, ils

seraient instituteurs et conséquemment les collègues de leurs subordonnés. Nous ne croyons pas qu'ils puissent avoir sur ces derniers l'autorité nécessaire pour ramener au devoir ceux qui se permettraient de s'en écarter. D'ailleurs, une école peut être modèle pendant quelques années et tomber ensuite au rang des écoles ordinaires, tandis qu'une autre qui aura été médiocre pendant un certain temps, pourra devenir modèle à son tour. Et alors que fera-t-on? L'instituteur de la première continuera-t-il à visiter l'école du second, ou bien intervertira-t-on les rôles? l'inspecté deviendra-t-il à son tour inspecteur de son ancien inspecteur? En matière d'écoles, nous croyons qu'il faut une hiérarchie, et cette hiérarchie ne peut exister qu'avec des inspecteurs spéciaux, placés au-dessus et non à côté des instituteurs primaires.

(A suivre.)

PROJET DE PROGRAMME POUR L'ENSEIGNEMENT

DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES DU CANTON DE VAUD.

Nous avons accordé la priorité sur ce projet aux instituteurs vaudois les plus directement intéressés. Maintenant leur verdict est prononcé; ils nous permettront donc aussi d'exprimer notre opinion.

Nous savons par expérience ce que c'est qu'organiser tout un programme d'enseignement; nous savons qu'il est extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, de parvenir d'un seul bond au but qu'on se propose. Les tâtonnements, les hésitations sont de tous les métiers. Cette pensée a été si bien comprise qu'elle est la raison pour laquelle ce projet a été soumis à l'examen des conférences d'instituteurs. On s'attendait à voir surgir quelques améliorations, et non purement et simplement un rejet.

Il nous sera facile, dans le cours de cette étude, de répondre à quelques objections du corps enseignant vaudois, et nous espérons que non seulement il ne nous en voudra pas de notre franchise, mais que plutôt il nous en saura gré; car il a le même intérêt que nous dans cette affaire.

Nous avons admiré d'abord dans ce projet de programme le travail laborieux et consciencieux de ses auteurs, ainsi que les idées qui en ont dirigé la marche. La Commission n'a pas eu la prétention de fixer à chaque école sa tâche. Elle a, autant que nous sommes capable de rechercher ses intentions, rédigé un programme large et détaillé, où chaque Commission d'école de commune puisse puiser à pleines mains ce qu'elle croit le plus utile, le plus nécessaire, suivant les besoins de la contrée.

Ainsi, sous ce premier rapport déjà, liberté complète et non contrainte.

Le programme partage les années scolaires en 3 périodes, chacune de deux ou trois ans d'étude, deux ans pour les élèves appliqués et assidus, et trois ans pour les élèves moins bien doués d'intelligence.

La 1^{re} période ou 1^{er} degré comprendrait les enfants de 7 à 9 ans ou 10 ans.

La 2^{me} période ou degré intermédiaire concernerait les enfants de 9 ou 10 ans, à 11, 12 ou 13 ans.

La 3^{me} période ou degré supérieur embrasserait les enfants de 11, 12 ou 13 ans, à 13, 14, 15 ou 16 ans.

Le programme fixe la durée des leçons qui ne peut dépasser 20 à 25 minutes pour chaque branche pour les petits enfants, — 30 à 35 minutes pour les études du 2^{me} degré, — et 35 minutes pour les élèves du 3^{me} degré.

Cette division en 3 périodes et la durée des leçons nous paraît très rationnelle, de même les conseils qui suivent pour les communes qui auraient trois écoles graduées, ou celles qui n'en auraient que deux. La Commission a prévu tous les cas, et pour chacun la consultation est prête.

Malgré cela, ce même passage du *projet* pourrait bien avoir donné lieu à l'observation 3^{me} du rapport de la Conférence de Vaud. Il semble, en effet, de prime abord, qu'aucun instant de répit n'est accordé à l'instituteur pendant toute la durée de la classe, qu'il doit *parler et parler* toujours. Nous avouons, avec nos collègues de Vaud, qu'un système pareil est peu propre à ménager la poitrine du régent! Mais est-ce bien là l'idée de la Commission? N'a-t-elle pas, au contraire, simplement et comme cela se pratique déjà dans la plupart de nos écoles, allié la méthode de l'enseignement mutuel à la méthode magistrale?

Le chapitre : *Eclaircissements et conseils sur l'usage du programme* contient une théorie pratique de l'école. Nos collègues de Vaud l'appellent une *pédagogie de salon*.

Nous regrettons fort que ce projet de programme ait été examiné par eux avec une certaine défiance. Nous ne pouvons comprendre, par exemple, comment il est possible de voir un reproche adressé aux instituteurs dans ce qui est dit de la mauvaise influence des absences et des moyens que les maîtres ont à leur disposition pour les faire disparaître.

Ces moyens, très sages à coup sûr, se résument facilement ainsi, et seront médités par bien des instituteurs.

1^o être aimé de ses élèves ;

2^o diviser le temps de l'école de manière que l'enfant n'éprouve ni fatigue, ni ennui ;

3^o tâcher que l'élève trouve du plaisir dans chaque leçon.

Il me semble, du reste, que la Conférence de Vaud oublie une chose : ce programme a été rédigé en vue du corps enseignant seul et non pour le public ; par conséquent on n'y pouvait introduire les pénalités de la loi sur la négligence des parents à envoyer régulièrement leurs enfants à l'école.

Evidemment nous ne sommes pas responsables des absences. Cependant, si pour cette raison nous ne nous en inquiétons pas, nous serions dans nos torts. Nous avons pour mission de combattre toutes les mauvaises influences, et parmi celles-là, les absences ne sont pas la moindre.

Ces réflexions ne sont nullement puériles, car quelles que soient nos capacités, il en arrive souvent dans la vie comme dans l'anecdote de l'œuf de Christophe Colomb : « *Il fallait y penser.* »

Et puis, ne serait-ce que l'utilité d'avoir près de soi, à consulter quand on veut, un recueil de conseils pratiques que nous serions déjà reconnaissants envers la Commission vaudoise du travail sérieux auquel elle s'est livrée.

(A suivre.)

FÉLIX GUÉRIG.

SCIENCES NATURELLES.

DE L'ENSEIGNEMENT DE CETTE BRANCHE D'ÉTUDES DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES
AU POINT DE VUE INTELLECTUEL ET MORAL DES ÉLÈVES.

(Suite.)

En parlant du bétail, nous démontrerons que le pansage est aussi nécessaire aux bestiaux qu'aux chevaux. Nous ferons voir comment on prévient le gonflement du ventre par les fourrages, comment on procède lorsque cet accident survient. Nous indiquerons à quoi l'on reconnaît les bonnes vaches laitières, le mode à suivre dans la traite, les moyens de conserver le lait, d'en reconnaître la falsification, et tout le parti que l'on en peut tirer. La chèvre, cette vache du pauvre, ne sera point oubliée. Nous aurons beaucoup de choses à dire au sujet de la brebis, sur la délicatesse de son tempérament, sur la tonte, sur la préparation et l'emploi de la laine, etc. Nous aurons à réhabiliter le porc sous le rapport de la propreté.

Nous consacrerons un chapitre spécial à l'étude des animaux domestiques qui mettent leurs forces ou leurs bons offices au service de l'homme. Voici d'abord le bœuf. En compensation des innombrables avantages que nous en retirons, nous examinerons comment nous pouvons lui rendre moins rudes ses travaux. Nous verrons que le joug est un travail assez

pénible, sans qu'il soit besoin d'y ajouter les jurements, les coups de pied, le rotin et l'aiguillon. Nous examinerons si le collier ou le demi-joug ne serait pas préférable au joug entier, qui est une véritable torture.

Nous insisterons sur l'éducation des chevaux, parce que si plusieurs sont rétifs, méchants ou vicieux, c'est le plus souvent la faute de ceux qui les ont élevés. Le moment de les atteler, le mode à suivre pour les dresser, les moyens de reconnaître leur âge, de déjouer les maquignons trompeurs, les caractères d'un bon cheval, toutes ces choses sont dignes de quiconque veut enseigner *avec fruit* les sciences naturelles. L'extrême carrière du cheval, dont, hélas ! on s'est peu occupé jusqu'ici, nous laissera-t-elle plus longtemps indifférents ? Quoi ! un animal qui nous rend autant de services que le cheval ne trouverait en nous que des ingrats ! Ce n'est pas ici le lieu de traiter la question de la viande de cheval comme aliment. Mais nous voulons exprimer le désir que les instituteurs fassent comprendre à la jeunesse que l'on ne doit pas faire travailler un cheval jusqu'à la décrépitude, et le vendre ensuite pour quelques écus à certain maquignon qui, après avoir dissimulé l'âge de la bête par des procédés infâmes, le revend à bénéfice à un charretier inhumain, entre les mains duquel l'animal tombe bientôt d'épuisement, de faim et de fatigue !... Qu'ils apprennent enfin, ces propriétaires durs et insensibles, qu'on a des moyens aujourd'hui de tirer un parti avantageux des moindres parties du cheval, de sorte qu'en le faisant abattre dès que le travail lui devient trop pénible, ils en retireraient une valeur bien plus grande que celle qu'ils reçoivent des maquignons.

Quand on parlera des défauts de l'âne, on ne devra pas omettre ses bonnes qualités, ni avancer contre lui ce qui pourrait être dit en sa faveur : ainsi, plusieurs pensent que ce qu'on prend chez l'âne pour de l'entêtement n'est qu'un excès de prudence. Ce qui est certain, c'est qu'on a toujours été d'accord sur sa patience et son extrême sobriété. Au reste, s'il était mieux nourri, mieux soigné, il ne deviendrait pas le sujet du mépris et de la dérision de ceux mêmes qui en tirent les plus grands services. On aura soin de mentionner le lait d'ânesse, ce lait si pur, si doux, si vivifiant, qui rend le calme et la fraîcheur aux poitrines irritées. — La sûreté du pied du mulet, sa force, sa prudence, son entêtement, n'étonneront point l'enfant, lorsqu'il saura que cet animal provient du croisement de l'âne et du cheval : naturellement il doit participer des qualités et de l'un et de l'autre.

Nous ne passerons point sous silence le chien, ce fidèle gardien de nos propriétés. Nous caractériserons le chien de berger, le chien de Terre-Neuve, les différents chiens de chasse, les nombreux chiens de garde, etc. Nous nous occuperons de la maladie qui rend ces animaux si redoutables :

la rage. Malheureusement nous n'aurons pas de remède sûr à proposer pour la combattre, sinon l'emploi du *nitrate d'argent ordinaire*, conseillé dernièrement par un savant distingué. Mais si l'on ne peut guérir la rage, nous croyons que l'on peut jusqu'à un certain point la prévenir par les bons traitements envers le chien, des soins assidus, une bonne nourriture et toute la liberté possible.

Le chat mérite bien une petite mention; car, outre les services qu'il nous rend et la valeur de sa fourrure, nous aurons à signaler les préventions injustes que l'on nourrit contre lui, ainsi que les traitements barbares dont il est si souvent la victime.

(A suivre.)

CORRESPONDANCE.

Aubonne, 4 août 1866.

Monsieur le Président,

Contrarié par les circonstances dans mon dessein d'aller à Fribourg pour le 6 courant, j'essaie de me consoler en venant solliciter par ces lignes le secours de vos lumières sur un point qui me tient à cœur et qui intéresse nos écoles vaudoises.

Vous savez sans doute, Monsieur, que l'une de nos préoccupations pédagogiques actuelles, dans le canton de Vaud, se rapporte à la formation d'un manuel pour l'enseignement de la Religion. Notre vieux catéchisme a le sort de tant de vieilles choses, il est près d'être mis au rebut, non pour le fond, mais pour sa forme en sa manière sèche, aride, monotone et peu élémentaire de dire les choses. On trouve avec raison qu'il rebute les enfants par ces travers-là et par sa longueur excessive; et pour ma part je lui reproche surtout de glacer ou de refroidir au lieu d'allumer dans leurs jeunes cœurs le feu sacré de la piété. Jésus-Christ, notre bon et divin maître, n'y est point assez annoncé. Aussi puis-je vous avouer que j'assisterai sans douleur et sans crêpe au convoi funèbre de ce vieux livre qui a tant tourmenté notre jeunesse et qui m'a tant tourmenté moi-même dans mes jeunes années.

Mais quel livre mettrons-nous à sa place entre les mains de nos chers enfants? Je ne sais; toutefois j'espère que le travail que l'on se donne à ce sujet sera mené à bonne fin et couronné de bon succès. La doctrine en sera tout à fait irréprochable et tout à fait évangélique, ainsi que la morale. Mais la forme sera-t-elle de nature à captiver l'enfance? On parle de faire un livre divisé en chapitres où les matières seront présentées sous la forme d'une *exposition continue*; mais, alors même qu'on réussirait à y mettre la vie, la chaleur, l'intérêt et toute la simplicité désirables, il est à craindre que ce mode n'en-

traîne à sa suite trop d'uniformité et de monotonie. D'autres veulent un catéchisme *par demandes et par réponses* ; cette forme surannée leur sourit malgré l'expérience que nous en avons trop longtemps faite, et malgré tout ce qu'il y a de coupé, de hâché et d'aride et aussi de monotone dans ce genre de présenter les grands enseignements de la Religion. Ni l'un ni l'autre de ces systèmes ne me plaisant, j'en ai cherché un 3^me qui peut-être répondrait mieux au but ; le voici : partant du principe qu'il faut rendre l'étude aussi aimable et attrayante qu'il est possible, et ayant remarqué la prédilection que les enfants ont pour *les récits dialogués*, j'ai pensé que l'on ferait bien d'employer ce genre dans le Manuel de Religion que nous attendons. Un père s'entretenant avec ses enfants et les instruisant, ou bien un maître, ou bien encore un pasteur enseignant à deux de ces enfants de force et de développement différent, et répondant à leurs observations ou à leurs demandes, serait une forme plus propre que les autres à semer de la variété, de l'intérêt et à plaire aux élèves. Le tout serait divisé en chapitres et enrichi de passages de la Sainte-Ecriture que l'enfant confierait à sa mémoire. Le pasteur, il va sans dire, aurait habituellement la parole, puisque c'est lui qui serait chargé du rôle d'instruire ; mais les élèves auraient aussi leur mot à dire, leurs objections à présenter, leurs éclaircissements à demander, et maîtres et élèves auraient d'heureux rapprochements à faire, des expériences à citer ; et si le dialogue était bien fait, plein de naturel et à la portée de l'enfance, il me semble que celle-ci y trouverait du charme ou que du moins son activité et son désir d'apprendre seraient puissamment aiguillonnés. Les trois parties, Histoire-Sainte, dogmes et morale, pourraient, sans inconvénient, être présentées sous cette forme. Il faudrait, je le sens, pour faire quelque chose de bon et de durable, trouver un homme lettré, ami de l'enfance, la connaissant et la comprenant, habile à manier le dialogue, et, par dessus tout, riche en foi et en piété. Mais il faut croire que, le moment venu, un tel homme se trouvera. En tous cas et en attendant, veuillez, Monsieur, être assez bon pour me faire connaître ce que vous pensez de mon idée, et ce que (si cela se peut), en pense votre louable Société pédagogique qui va se réunir dans votre cité fribourgeoise.

En vous priant de me pardonner tant de longueur, je vous présente, Monsieur, l'hommage de ma haute et chrétienne considération.

JULES VAUTIER, *ministre.*

VOYAGES. — TABLEAUX DE MŒURS.

Les voyages et les tableaux de mœurs sont un complément naturel et nécessaire de la géographie. Nous donnons aujourd'hui sous ce titre quelques extraits d'une lettre écrite de Londres par une demoiselle de notre pays à une de ses amies et dont quelques passages, bien que nullement destinés à la publicité, nous ont paru avoir de l'intérêt pour nos lecteurs.

Londres, le 24 juillet 1866.

..... Nous avons eu ici des chaleurs terribles pendant une semaine, mais maintenant il n'en est plus question. Il fait beau, c'est-à-dire, il ne pleut pas, mais nous avons la brise, plus que brise qui souffle ces derniers jours et qui m'empêche même de rester au jardin comme j'avais tant de plaisir à le faire pendant la première quinzaine de mon séjour. Du soleil! nous en avons certainement aussi, seulement faut se tourner de tous les côtés et le chercher bien longtemps avant de le découvrir. Il est toujours voilé. Ce dont je ne me rends pas compte, c'est qu'il brûle très fort malgré cela. On le sent. Mais il n'est pas donné à chacun de le contempler. Moi j'en profite et me fait griller de tous les côtés pendant que je le puis, quisqu'on m'avertit que depuis fin septembre jusqu'en mai, il n'en sera plus question du tout. Quelle perspective, comme elle est réjouissante! Malgré cela la végétation est magnifique, les fleurs de toute beauté, la verdure et les gazons splendides. Si vous pouviez voir seulement la rue que nous habitons avec les petits jardins qu'il y a devant chaque maison, vous seriez émerveillé. Toute la rue n'est qu'un parterre des plus jolies fleurs. Ce sont les géraniums qui réussissent le mieux. Toutes les plantes grasses en général à cause de l'humidité du terrain. Puis les roses aussi et beaucoup de capucines grimpant le long des murs. Dans les jardins généralement on n'aperçoit pas une pierre des murs, tout est tapissé de lierre et de vigne vierge. Puis, ce que j'admire surtout, c'est le goût exquis avec lequel ces fleurs sont disposées, toujours d'après les nuances. Pensez quel effet cela fait dans un jardin au milieu de cette riche verdure. Quand je puis aller passer une heure tranquille seule au jardin, là, seulement, je me trouve un peu bien. Je regarde de tous les côtés, ce n'est partout que fleurs et arbres. Ça me repose les yeux et l'esprit et me fait du bien au cœur! La terre sera charmante quand elle sera garnie. Pour le moment on s'est contenté d'y planter de la vigne, mais je doute fort que nous puissions vendanger cette année.

..... Dimanche, à 11 heures, j'allais à l'église. Une petite chapelle irlandaise, à 20 minutes d'ici, où j'assistais à un office en musique et au sermon jusqu'à 1 heure. Le service m'y aurait beaucoup plu si j'eusse pu me figurer être dans une église. Imaginez un sale noir trou, sentant le renfermé et la vermine et vous aurez une idée de cette pauvre chapelle où j'espère ne pas retourner, M^{me} E., notre voisine et amie, ayant promis de me conduire dans une autre église, mieux établie, dimanche prochain.

..... Vous ne pouvez vous faire aucune idée du luxe d'équipages et de chevaux que l'on voit à Londres. J'en suis émerveillée vraiment. Ce sont de très grandes voitures à 4 et souvent 6 chevaux. Toujours autant de laquais que de chevaux. Des livrées superbes et ordinairement ces laquais ont les cheveux poudrés à frimats. Quel contraste avec la misère inouïe qui court les rues! Que sont nos pauvres comparés à ceux que je vois ici? Ces pauvres petits enfants, si pâles, si maigres, pleurant la faim. Et ces femmes, décharnées,

pauvres créatures, en chapeaux, chals et pieds nus. C'est affreux vraiment et cela me navre chaque fois que je sors!

..... Nous rentrâmes hier, abimés de fatigue, du jardin des plantes, où il y a tant à voir qu'il faudrait plusieurs journées pour en faire le tour, et qui est d'une magnificence au-delà de tout ce qu'on peut rêver. Nous ne nous sommes arrêtés qu'auprès d'une partie des animaux, cette fois-ci, projetant d'y revenir bientôt. Il y a 4 éléphants superbes, dont deux complètement apprivoisés et qu'on laisse en pleine liberté. Pour un pennig on peut faire le tour du jardin sur leur dos, pensez quelle aubaine pour les enfants. Chaque espèce a son bâtiment particulier. Les singes ont un véritable palais pour habitation, entouré des plus merveilleuses fleurs possibles. Le tout si propre, sans la moindre odeur nulle part. C'est ravissant! Il y a des gazelles plus gracieuses les unes que les autres, j'ai été arrêtée au moins une heure à les contempler. Puis les cigognes, qui me faisaient mourir de rire. Quel drôle d'animal! On lui trouve toutes sortes de ressemblances. L'une surtout, qui avait l'air d'être le chef de la troupe, m'a beaucoup rappelé un certain baron, personnage à vous aussi bien connu autrefois.

..... Samedi, à 2 heures, on nous a conduits à l'abbaye de Westminster et au palais du Parlement qui est en face. J'ai eu un plaisir immense à visiter cette antique église où sont enterrés tous les rois et grands hommes d'Angleterre. J'ai vu la tombe des pauvres enfants d'Edouard, d'Elisabeth, de Marie, sa sœur, enfin de toutes les célébrités anglaises mortes dans ce pays. Quels monuments splendides! Celui de Robert Peel, entre autres et celui de Schakespeare m'ont le plus frappée; j'aurais voulu pouvoir rester des heures et des heures encore à errer parmi ces antiquités. C'est là aussi que sont couronnés les rois, toujours sur le même trône, depuis Henri VII, trône qui consiste en une vieille chaise de bois, que l'on couvre de tapis pour la circonstance.

Le palais du Parlement est moderne, bâti il y a environ 20 ans. L'aile que nous avons visitée est entièrement neuve et splendide. J'ai été frappée de la différence avec ce que j'ai vu dans ce genre à Paris, où les salles d'audience du Sénat sont superbes certainement, mais où il manque ce cachet de grandeur et de sévérité qui appartient aux lieux où se traitent les grandes affaires de l'Etat et du pays. A Paris tout est calculé pour l'œil et, en parcourant ces salles, je me sentais bien plus disposée à y valser qu'à songer aux choses sérieuses qui y furent discutées. Ici, par contre, on est saisi d'un saint respect en entrant dans le sanctuaire, tellement tout y a un cachet d'austérité. La chambre des lords et celle des communes surtout sont incomparables sous ce rapport. Cette aile-là est baignée par la Tamise et cela ajoute à l'effet grandiose du bâtiment.

..... Nous allâmes ensuite à Hide-Park pour voir un peu le beau monde. C'est le parc de la haute volée. C'est là que galopent tous les jours le prince et la princesse de Galles. C'est aussi dans une partie de ce parc qu'a eu lieu, il y a 15 jours, cette quasi révolution dont les journaux ont parlé.

..... Dimanche nous fîmes aussi une partie charmante, prenant le train de 2 heures après midi pour aller à Hampton-Court. Nous y étions à 3 1/2 heures, par un temps très passable et je ne trouve au bout de ma maladroite plume pas un mot qui puisse rendre mon émerveillement de ce parc, reconnu le plus beau d'Angleterre. Ce n'est rien. Et c'est tout ! C'est la nature simple et magnifique. Il n'y a que des noyers et du gazon. Des cerfs et des biches par centaines. Quels arbres ! Je n'en ai jamais vu de pareils où que ce soit. Le beau maronnier d'A. serait un nain ici. Et ces gazons, quel velours peut leur être comparé ! Je suis sûre que la passion des tapis chez les Anglais provient de leurs gazons. Il y avait des parties fines en masse qui viennent là, avec leurs provisions, passer la journée sur l'herbette et qui s'amuse, vous devriez voir comment, ça vous ferait du bien, je vous l'assure. Les Anglais, une fois débou- tonnés n'ont pas leurs pareils. C'est par trop alors et dégénère en trivialité le plus souvent.

Après ce premier parc, qui a 3 lieues de circonférence, il y a le petit parc, qui est plutôt alors un jardin, superbe aussi, avec abondance de fleurs arrangées et le goût exquis qui distingue les Anglais pour ces choses-là. Puis des pièces d'eau avec des milliers de poissons rouges, bleus, blancs. Un petit lac même avec des barques, le labyrinthe si réputé aux siècles passés, c'était le lieu de rendez-vous des grands seigneurs et de leurs belles. Au milieu de ces splendeurs se trouve le palais, grandiose et superbe. Ce palais fut construit par le cardinal Wolsey, qui en fit présent à son roi, Henri VIII. Nous avons vu les appartements et les peintures, ces dernières ne sont pas remarquables, à part les portraits, plusieurs entre autres de Holbein. Tout cela est dans l'aile principale, les autres parties du palais sont habitées par les veuves nobles et leurs enfants, dont les maris et pères ont rendu des services au pays et qui ne sont pas assez riches pour avoir des appartements dignes de leur rang. C'est la reine alors qui offre asile à leurs veuves et orphelins dans ce palais majestueux des anciens rois.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

FABLES, PENSÉES ET POÉSIES

par JEAN-NAPOLÉON VERNIER. Porrentruy. Typographie de Victor Michel. Un volume de 388 pages.

M. Vernier, le fabuliste, le poète, le penseur, dont nous annonçons ici un beau volume, a commencé comme jardinier sa double carrière scientifique et littéraire. Attaché au jardin grand-ducal de Carlsruhe, il consacrait les loisirs que lui laissait sa profession à la lecture et au théâtre. Lamartine, Hugo, Musset, Guizot, Villemain, Cousin faisaient ses délices. C'était le temps de la guerre des Classiques et des Romantiques. M. Vernier prit naturellement parti

pour ces derniers. Les galeries de tableaux furent une autre source de jouissances et, partant aussi d'inspirations pour le futur poète. M. Vernier venait de passer du service grand-ducal à celui d'une grande dame polonaise comme jardinier, cela va sans dire. Jusque-là il n'avait été connu que comme tel. Mais une pièce de vers français, publiée dans le *Glaneur de Varsovie* et traduite en polonais par le comte Potocki, fit sensation dans la noblesse et valut au *jardinier-poète* les bonnes grâces de la princesse Sangusko dont les libéralités devaient un jour mettre à l'abri du besoin M. Vernier et lui créer l'*aurea mediocritas* si favorable à la culture des lettres et à l'indépendance de la pensée.

Le volume de M. Vernier s'ouvre par quelques pages de biographie pleines d'intérêt et de charme, auxquelles nous empruntons les détails qu'on vient de lire. Elles sont suivies par un recueil de Fables, dont presque toutes contiennent des leçons utiles présentées sous une forme piquante, spirituelle, caustique et même parfois originale. Si nous voulions hasarder un de ces rapprochements toujours trompeurs quand ils ne sont pas ridicules, nous dirions : il y a du *Viennet* là-dedans. Les Pensées qui forment la transition de la fable à la poésie révèlent un esprit très fin et un écrivain habitué à condenser ses observations sans négliger la clarté et l'élégance de l'expression. Et nous pouvons le dire, avec un peu plus de vérité que dans le rapprochement de tout à l'heure, il y a du *Petit-Senn* dans cette partie du volume. Les Poésies qui terminent l'ouvrage sont d'un vrai rêveur, amant enthousiaste de la nature et de l'idéal; les vers gracieux, nobles, touchants s'y succèdent. Mais on voit que si le poète a aimé et aime encore passionnément le beau, il a souffert et souffre de la bêtise et de la méchanceté des hommes, car l'épigramme mordante y coudoie l'ode enflammé et la ballade plaintive. On trouve des imitations heureuses des poètes allemands Schiller, Bürger, Hagendorn et du danois Oellenschläger. Voilà en somme et en raccourci notre impression générale sur le charmant volume de M. Vernier. Une autre fois, si on nous le permet, nous le reprendrons plus en détails, et nous ferons à l'auteur quelques chicanes de mots et d'expressions, que nous sacrifions aujourd'hui au plaisir de citer quelques vers que nous choisissons en vrai maître d'école parmi les fables les plus applicables à la jeunesse.

LA CRUAUTÉ PUNIE.

« Dénicher les oiseaux est un plaisir barbare,

Que Dieu condamne assurément.

Celui qui sans pitié de leurs petits s'empare,

Mérite bien un châtement.

Leurs voix de nos bosquets charment la solitude,

Et leurs accords touchants

Deviennent pour le cœur une douce habitude,

Même pour le cœur des méchants. »

C'est ainsi que parlait un vieux maître d'école

Aux enfants, convaincus chacun à sa façon.

Le même jour, un petit drôle
Crut se moquer de la leçon ;
Sur un nid de bouvreuils il veut faire main-basse :
Il grimpe sur l'arbre trapu ;
Il grimpe encor... la branche casse ;
Il tombe... il a le bras rompu.
Au même instant, le maître arrive,
Et, sans le sermonner, le transporte en son lit,
Où la douleur longtemps le prive
Des jeux qu'il partageait jusqu'au cruel délit.
Cela n'était pas son affaire ;
Mais enfin, rétabli par des soins caressants,
Il jura de ne plus se faire
Le bourreau d'êtres innocents.

A. D.

NOUVELLES DES ARTS ET DES SCIENCES.

Le savant russe Boutenief a fait don à la Société impériale de géographie d'une collection d'ustensiles et d'armes remontant à l'âge de la pierre et découverts par lui dans la Russie septentrionale. Il résulterait de ces nouvelles investigations que le continent européen a eu pour premiers habitants des peuples nomades clair-semés sur le sol. L'extrême orient aurait été peuplé de peuplades appartenant à la famille ibérienne, et les terres de la zone boréale de la Scandinavie jusqu'aux monts Ourals et à la mer Noire auraient été peuplées par la famille appelée *hunnique*.

Les armes de pierre étaient encore en usage chez les Finnois au second siècle de l'ère chrétienne, selon le témoignage de Tacite. Il paraît même que cet état sauvage a survécu au siècle des *Antonins*. De là le respect superstitieux qui s'attache encore, chez les paysans russes d'aujourd'hui, aux armes de pierre qui se trouvent sur le sol et auxquelles ils attribuent une origine astronomique en les appelant *les flèches de la foudre*. M. Boutenief a fait dessiner les objets qu'il a découverts et dont quelques-uns portent des figures d'animaux, tentative de l'art plastique dans son enfance.

CHRONIQUE SCOLAIRE.

BALE-VILLE. — Un des derniers dimanches d'août, la jeunesse catholique de cette ville a représenté, avec beaucoup de feu, une petite pièce dramatique dont le sujet était Guillaume Tell. Le produit de cette représentation est destiné à la bibliothèque de l'école.

ARGOVIE. — Dans le jardin de l'école normale de Wettingen, le corps enseignant argovien a érigé une colonne élégante de 6 pieds de haut, en l'honneur

de M. Ruetschi, de Wittnau, maître et économiste à l'école normale, avec cette inscription : « *Au vaillant instituteur, à l'économiste consciencieux, au gérant désintéressé de la caisse des instituteurs.* »

Instituteur pendant 37 ans, depuis 20 ans attaché comme économiste à l'école normale, pendant 25 ans il soignait les intérêts de la caisse de retraite sans rétribution aucune.

Le corps enseignant argovien a célébré, le 11 du mois passé, la pose de ce monument par des discours et des chants. M. le conseiller d'Education et instituteur Heimgartner retraça la vie du défunt dans un discours bien dit et bien pensé. M. Kettiger, directeur de l'école normale, fit à cette occasion l'éloge de la fidélité de l'instituteur à son devoir, qualité qui avait fait le mérite de M. Ruetschi. Pendant le petit banquet qui a suivi, on a décidé que l'excédant des souscriptions recueillies pour le monument, élevé à M. Ruetschi, servirait à en élever un autre à M. Breitenbach, maître de musique à l'école normale. Rien n'honore plus le corps enseignant que le juste hommage qu'il rend au mérite et à tout ce qui est digne d'honneur et de louange.

FRANCE. — Cinq instituteurs primaires, ayant de 31 à 51 années d'enseignement, ont été décorés par l'empereur sur la proposition de M. Duruy, ministre de l'instruction publique.

ACADÉMIE DE NEUCHÂTEL.

L'ouverture des cours de cet établissement cantonal d'instruction supérieure est fixée au **15 octobre** prochain.

L'Académie de Neuchâtel, instituée par une loi du 25 mai 1866, comprend :

- 1° Un gymnase supérieur littéraire et un gymnase supérieur scientifique. Durée des cours, deux ans ;
- 2° Une section de pédagogie, destinée aux élèves-régents ;
- 3° Une faculté des lettres, une faculté des sciences, et une faculté de droit.

Age d'admission des élèves des gymnases et de la section de pédagogie, 15 ans ; des étudiants internes, 17 ans.

Il sera donné au Collège de Neuchâtel, à dater du 27 août, un cours de répétition préparatoire au Gymnase scientifique.

Pour les programmes, et tous autres renseignements, s'adresser à la Direction de l'Education publique, à Neuchâtel.

Neuchâtel, le 4 août 1866.

Le Recteur provisoire,

AIMÉ HUMBERT.

A V I S.

MM. les abonnés de France qui n'ont pas encore acquitté leur abonnement auront l'obligation de faire parvenir au soussigné fr. 6. 20 en un mandat de poste.

MM. les abonnés de Belgique sont priés de faire parvenir le même montant à M. le Rédacteur du *Progrès*, à Bruxelles, qui voudra bien m'envoyer un effet représentant la somme des abonnements reçus.

P. DUCOTTERD, Caissier.

Le Rédacteur en chef, ALEX. DAGUET.

CH. MARCHAND, IMPRIMEUR-ÉDITEUR.